



Infos ville
p4

Citoyenneté
p14

Nouveaux commerçants
p16

GUINGAMP MAG #54



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GUINGAMP | Janvier 2022

www.villeguingamp.fr



BOULANGERIE

HÔTEL DE LA MONNAIE

DOSSIER p8

Immobilier, ça bouge à Guingamp !

En images



Un feu d'artifice qui a réuni près de 3 500 personnes

Des animations de Noël appréciées par les petits et les plus grands



670 coureurs pour l'édition 2022 de la Galoupadenn © Ouest France



Illuminations de l'Hôtel de ville



ÉDITO DU MAIRE
PENNAO-STUR

Philippe Le Goff

Il y a de cela 8 ans, Guingamp fleurissait de panneaux « À vendre » et parallèlement le nombre de logements vacants était considérable. Enfin, la qualité des logements sur le marché était éloignée des standards. Or, habiter un logement de qualité fait partie des préoccupations les plus importantes des Français. La politique de revitalisation que nous avons amorcée depuis 2014 porte ses fruits aujourd'hui. En intervenant sur les espaces publics, en défendant un commerce de proximité, et en remplissant l'ensemble des fonctions de centralité, Guingamp est aujourd'hui une ville qui attire. L'augmentation de la population depuis la deuxième année consécutive en est le révélateur. Le nombre d'acquisitions et l'évolution des prix en sont un autre.

La ville de Guingamp offre une réelle qualité de vie et est donc plébiscité par une nouvelle population.

Le logement, l'habitat reste aujourd'hui un axe central dans notre politique car il s'agit de proposer un parcours résidentiel complet. Que l'on soit un étudiant, un jeune couple, un couple avec enfants, ou une personne seule retraité(e), que l'on ait des revenus modestes ou des exigences de logement plus conséquentes, que l'on veuille de l'ancien ou du neuf à la construction, du collectif ou de l'individuel, chacune et chacun doit pouvoir s'installer et s'épanouir dans notre ville de Guingamp.

C'est ce que nous nous attachons à faire quotidiennement : rénover, aménager, construire !

Vous le verrez une nouvelle fois au travers de ce MAG, les projets ne manquent pas sur Guingamp, tout simplement parce que la stratégie que nous employons de transformation de notre ville pour demain et pour tous fonctionne, qu'elle fait ses preuves année après année.

Oui, demain doit être vu comme une opportunité et c'est avec optimisme que je vous adresse, à vous Guingampais, à ceux qui fréquentent notre ville régulièrement, à ceux qui ne la découvrent que ponctuellement, tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Bloavez mad !

« Guingamp avance »

Le texte de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la ville.

GUIGAMP MAG #54 JANVIER 2022

ρ4 **INFOS VILLE**

- Les travaux de réaménagement de l'entrée sud de Guingamp ont commencé
- Deux places de cinéma pour chaque enfant guingampais scolarisé en élémentaire
- Central Park s'agrandit !
- La ville rend hommage aux soldats du 48^e RI

ρ8 **DOSSIER**

Immobilier, ça bouge à Guingamp !

ρ14 **CITOYENNETÉ**

Électeur, mode d'emploi !

ρ16 **NOUVEAUX COMMERÇANTS**

ρ17 **EXPRESSIONS**

ρ18 **INFOS DIVERSES**

☎ 02 96 40 64 40

✉ accueil@mairie-guingamp.fr

f [VilledeGuingamp](https://villedeguingamp.fr)

🐦 @Guingamp_fr

📷 @villedeGuingamp

📺 Ville de Guingamp

🕒 **Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 9 h à 12 h.**

> **Déviation modifiée le vendredi matin**

Des déviations sont mises en place par la place du Vally et la rue Sigismond-Ropartz à l'exception du vendredi, jour du marché où il faudra passer par le secteur de la gare.

> **Les accès piétons aux commerces seront maintenus pendant toute la durée du chantier**

Les restaurants le Be good in, la Villa des oliviers et la crêperie du Petit Vally ainsi que la cordonnerie Bouget sont situés dans le périmètre du chantier. Ces commerces resteront accessibles pendant toute la durée des travaux. La Ville a mis en place une commission d'indemnisation afin d'indemniser les commerçants des pertes éventuellement subies pendant les travaux.



Deux places de cinéma pour chaque enfant guingampais scolarisé en élémentaire



La ville de Guingamp est engagée dans la démarche 100% Éducation Artistique et Culturelle. L'objectif est que 100% des enfants scolarisés puissent être en contact avec des dispositifs d'éducation artistique et culturelle, c'est-à-dire la rencontre avec des œuvres et des artistes, la connaissance et la pratique des arts.

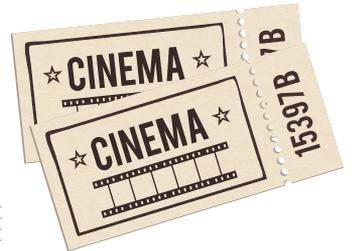
Le 7^e art fait bien entendu partie intégrante de l'EAC. Et le cinéma se relève d'une crise sanitaire qui lui aura fait vivre en 2020 la pire année d'exploitation depuis la fin des années 30. 2020 et ses 168 jours de fermeture ont fait chuter le nombre d'entrées de 68%. Et même si l'année 2021 est encourageante avec 96 millions d'entrées, ce qui représente une hausse de 47%, les chiffres restent bien en deçà de 2019, année record avec 213 millions d'entrées, ce qui, avec des salles fermées jusqu'au 19 mai, représente une baisse de 23%.

Une étude menée par le Ministère de la Culture a montré que 46% des Français ont pris l'habitude nouvelle d'utiliser des moyens numériques pour accéder aux œuvres et le prix d'une place de cinéma souffre la comparaison avec celui d'un abonnement à une plate-forme numérique.

Aussi, il est plus que jamais essentiel d'initier les jeunes enfants au cinéma et leur donner envie de fréquenter les salles obscures, lieux de réflexion, d'union et de partage d'émotions et participer ainsi à la sauvegarde de l'industrie du cinéma et des cinémas.

Le maintien du cinéma « les Korrigans » qui participe tout comme le théâtre, la médiathèque ou encore nos équipements sportifs à l'attractivité de notre territoire est essentiel.

C'est pourquoi la ville de Guingamp a décidé d'offrir aux élèves guingampais des écoles élémentaires deux places de cinéma. Environ 315 enfants ont ainsi reçu deux places pour partager en famille le plaisir d'aller au cinéma.



Central Park s'agrandit !

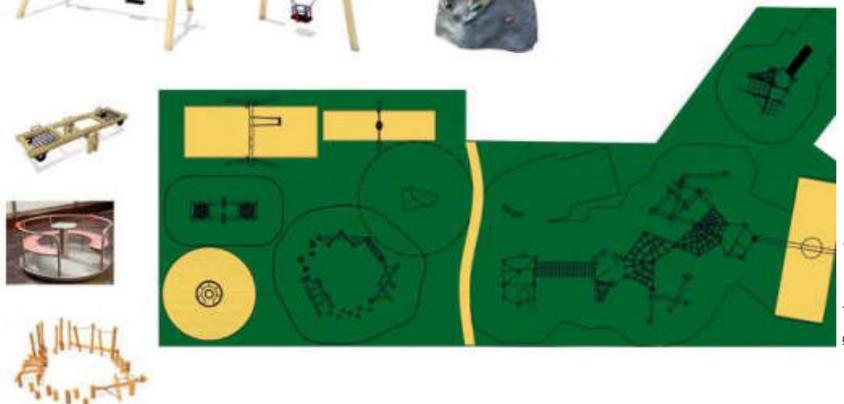
L'espace ludique installé place Saint-Sébastien en février 2020 et dénommé Central Park fait le bonheur des enfants et des parents. Après concertation avec les utilisateurs, il va être très bientôt agrandi et enrichi de nouveaux jeux tout particulièrement à l'attention des tout-petits :

- Une balançoire traditionnelle
- Une balançoire avec siège bébé
- Une balançoire à bascule
- Un tourniquet
- Une structure pour escalader, se suspendre, marcher à 4 pattes...
- Et un rocher de grimpe.



Ces nouveaux jeux seront ainsi ouverts dès les vacances de février.

Cette extension a un coût de 143 000 € TTC.



La ville rend **hommage aux soldats du 48^e RI** <



Le 48^{ème} Régiment d'infanterie s'est installé à la caserne de Guingamp (actuel Campus universitaire de l'UCO) après sa construction, en mai 1876. Celui-ci a participé aux conflits des deux guerres mondiales. Si une plaque commémorative rend hommage aux soldats de la guerre 14-18, aucune ne rappelle la mémoire de ceux de la deuxième guerre mondiale. Pourtant, le 48^{ème} Régiment d'infanterie a payé un lourd tribut lors de la Campagne de France de mai et juin 1940.

Le maire, soucieux de combler et réparer cet oubli, a missionné deux élus (Anne Ducros et Benoît Goudallier) pour organiser une commémoration.

Le 2 septembre 1939, le 48^{ème} RI, composé de trois bataillons (le 1^{er} celui de Landerneau, les 2^{ème} et 3^{ème}, ceux de Guingamp) quitte son cantonnement pour défendre la France contre l'Allemagne nazie. La « drôle de guerre » commence.

Le 10 mai 1940, les Allemands attaquent par surprise l'armée française par la Belgique et les Ardennes et lancent leur guerre éclair.

Dans ce contexte, officiers et soldats du 48^{ème} tiennent position du côté de Blessy et Wittennesse notamment, dans Le Pas-de-Calais, pour contenir l'avancée allemande. Ainsi, autour du 23 mai, on estime à 124 le nombre de soldats, officiers ou sous-officiers tués. Deux de leurs bataillons sont capturés ou disloqués. Ce qu'il reste du régiment se replie vers Dunkerque où 16 autres hommes mourront et d'autres seront faits prisonniers.

Si les chiffres restent incertains car les sources sont lacunaires sur cette période, il n'en reste pas moins que le 48^{ème} RI s'est distingué et a subi de lourdes pertes.

Une cérémonie officielle est donc prévue le 11 mars pour rendre hommage à ce régiment et ses hommes, cérémonie à laquelle seront associés les étudiants de l'UCO, puisque ces derniers étudient dans l'ancienne caserne et que leur âge correspond à celui des soldats qui les ont précédés. Des élèves de primaire participeront également afin de faire œuvre de mémoire, ainsi que les associations d'anciens combattants.

Un pupitre explicatif et commémoratif sera installé à l'entrée de l'ancienne caserne.

Dossier

Immobilier, ça bouge à Guingamp !



Projet Ollivro

Les statistiques du service urbanisme de la mairie le démontrent sans appel: depuis plusieurs années, l'immobilier à Guingamp est dans une phase dynamique. Opérations de rénovation et construction portées par le bailleur social Guingamp Habitat, opérations d'acquisition-rénovation directement portées par la ville, opérations de rénovation-restauration privées... le paysage urbain et architectural de Guingamp se transforme et le dynamisme du marché immobilier vient confirmer l'attractivité de notre ville.

“ On sent véritablement un attrait pour la centralité, dans une ville moyenne, qui propose tous les services attendus par les familles ”.
(Philippe Le Goff)

i

Qu'est ce qu'une déclaration d'aliéner ?

La déclaration d'intention d'aliéner (DIA) est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption. Elle est adressée en mairie et permet à la ville de pouvoir, si elle le souhaite, acquérir en priorité le bien vendu.



Le nombre des déclarations d'intention d'aliéner a été multiplié par 2 en 6 ans !

En 2015, le service urbanisme de la mairie avait reçu 119 DIA. En 2021, 235 DIA ont été instruites par le service.

La ville s'est d'ailleurs saisie de trois d'entre elles en 2021 qui ont donné lieu à l'exercice du droit de préemption urbain, ce droit de préemption est un outil facilitant la mise en œuvre de la politique menée par la ville :

- Une maison 17 rue du Grand Trotrieux, voisine de l'immeuble ilot Chareton (cf page 11), qui permettra de faciliter sa réhabilitation
- Un terrain rue du Général de Gaulle en limite de la commune de Pabu, afin de préserver l'intégrité d'un espace naturel existant
- Et enfin, deux maisons 62 et 70 rue Penquer, afin de permettre l'accueil sur de courtes périodes des gens du voyage à l'occasion d'événements particuliers (décès, hospitalisation...) répondant ainsi aux exigences du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Les demandes de certificats d'urbanisme suivent en toute logique l'évolution des DIA, leur nombre passe ainsi de 181 en 2015 à 285, soit une progression de 63%.

Le nombre de demandes de permis de construire est stable (17) car la ville est peu concernée par des constructions neuves. Ce sont plutôt des modifications de constructions existantes soumises à déclaration de travaux, déclaration requise, rappelons-le, pour toute construction n'excédant pas 20 m² et toute modification de l'aspect extérieur d'une construction. Ces déclarations de travaux ont quant à elles augmenté de 38%.



Réhabilitation et construction de logements
Quartier de la Madeleine à Guingamp



Guingamp Habitat, acteur incontournable de cette dynamique

Restructuration du quartier de la madeleine

Entre 2008 et 2018, le programme de renouvellement urbain avait permis la rénovation et la reconstruction de 236 logements à Roudourou, Petit Lourdes, Gourland et Poincaré.

Dans la continuité de la politique d'amélioration de l'habitat, deux barres d'immeubles, construites en 1953 et 1957, vont être démolies cette année. Elles laisseront ainsi place à 5 petits collectifs, moins hauts (passant ainsi de 8 m au lieu de 16 m), plus contemporains et plus performants en termes d'isolation thermique et phonique.

Il s'agit là du plus gros chantier de renouvellement urbain depuis 2014 sur la ville de Guingamp. En effet, c'est un chantier de plus de 4 millions d'euros, malheureusement ralenti par la pandémie de la Covid et la hausse des coûts des matériaux.

Les vingt-six familles qui vivaient dans ces immeubles ont été d'ores et déjà relogées. Les 40 nouveaux logements qui sortiront de terre seront essentiellement des T3 et des T2 afin de répondre à une forte demande et seront destinés à de nouveaux locataires.

Des aménagements extérieurs viendront agrémenter le quartier avec notamment la réalisation d'espaces verts ainsi qu'une voie douce qui permettra de desservir les bâtiments mais également de favoriser le lien social dans ce quartier. Côté rue Faven, l'axe routier sera transformé dans le but de réduire la vitesse automobile.



> Un nouveau visage pour le quartier de Castel Pic

Un nouveau chantier considérable de rénovation est actuellement en cours sur les 6 bâtiments de la résidence Saint-Léonard de Castel Pic, où résident 420 locataires pour une population de 520 habitants dans ce quartier.

Ce projet avait été présenté en octobre dernier aux riverains lors d'une réunion publique et avait séduit les habitants.

La première tranche de travaux concerne 134 logements, à laquelle viendront s'y ajouter 75 supplémentaires lors d'une seconde tranche, suivie d'une opération de déconstruction d'un bâtiment de 30 appartements permettant ainsi de libérer l'espace pour la construction de 16 maisons individuelles qui seront livrées en 2024/2025. La première tranche est prévue jusqu'en juin 2022, la seconde débutera en février 2023.



Construite entre 1974 et 1976, la résidence Saint-Léonard offre à ses occupants une vue exceptionnelle sur Guingamp et la vallée du Trieux.

Le projet prévoit une isolation thermique par l'extérieur qui permettra un gain de 68% en chauffage les mois d'hiver. Il est également prévu un habillage plus esthétique et les balcons seront sciés sur la moitié de leur hauteur pour donner de la transparence et permettre ainsi aux habitants d'avoir la vue sur l'extérieur en position assise dans leur séjour. La rénovation des halls d'entrée avec l'installation de digicodes est également prévue.

> En 2022, 5 nouveaux logements vont être livrés au 27 bis rue des Ponts Saint Michel

Cette belle opération de réhabilitation d'un immeuble ancien en centre-ville menée par Guingamp Habitat s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.



L'acquisition de cet immeuble vétuste, envahi par les pigeons et atteint par la mэрule, n'aura pas été chose aisée. En effet, il a fallu acquérir chaque logement ainsi que le local commercial auprès de différents copropriétaires dont certains étaient défaillants du fait d'une succession vacante. Plus de 3 années auront été ainsi nécessaires pour que Guingamp Habitat ait l'entière maîtrise foncière de l'immeuble et puisse lancer son programme de travaux.

Cette opération de 893000 € a pu être financée par l'Agence Nationale de l'Habitat à hauteur de 28,8%. Le reste du financement se répartit entre Guingamp Paimpol Agglomération pour 15%, des fonds propres de Guingamp Habitat pour 15% et le recours à l'emprunt, emprunt garanti par la ville de Guingamp.

5 magnifiques T3 (un appartement par niveau avec vue imprenable sur la rivière et deux appartements en duplex à l'arrière) d'une superficie de 60 m² vont ainsi être livrés au printemps 2022.

La cellule commerciale en rez-de-chaussée est transformée en hall d'accueil de la résidence avec un local à vélos et des caves pour les résidents.



> Îlot Chareton, place du Centre

C'est toujours dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne qu'un ensemble immobilier, situé place du Centre dénommé immeuble Chareton, a été considéré prioritaire du fait d'une part, de son état très dégradé et d'autre part, du non engagement du syndic devant l'ampleur des travaux à réaliser.

Cet immeuble de plus de 3 000 m² est bien connu des Guingampais. Construit par la famille Chareton pour un magasin de détail et des entrepôts, il a traversé les décennies sous différents noms : Prisunic, Festival ou encore Marché plus. Aujourd'hui, il abrite les enseignes Carrefour city et Beauty success.

Dès 2017, un arrêté de péril non imminent a été pris par la ville et notifié aux propriétaires pour des risques d'effondrement des plafonds liés notamment aux infiltrations d'eau dans les toitures. Les services d'incendie et de secours avaient par ailleurs émis de sérieuses réserves sur leur possibilité d'intervention en cas d'incendie et du risque de propagation aux immeubles voisins.

Des négociations ont donc été engagées avec les propriétaires afin de définir les modalités d'un programme de restauration.

23 logements dont 8 de standing avec vue imprenable sur le Trieux

Un projet de 5 millions d'euros soutenu par l'ANAH

Le projet est porté par Guingamp Habitat. Il prévoit une réhabilitation globale avec des démolitions et des reconstructions et la réalisation de 15 logements locatifs sociaux sur 1464 m² et 8 logements de standing sur 1353 m² qui seront proposés à la vente. Il prévoit également l'extension des réserves des commerces ainsi que la création d'un pôle de santé innovant, complémentaire de l'offre existante, intégrant le digital, les nouvelles attentes des médecins et l'engagement pour la transition écologique, projet porté par la société Sagéo sur une superficie de 421 m².

Le site sera accessible depuis la place du Centre. Un deuxième accès pavé dans la venelle du Moulin de la ville et une entrée sur la rue du Grand-Trottrieux avec accès pour les véhicules compléteront le lien avec les logements.

Le permis de construire a été accordé par la ville en octobre 2020.

L'opération est chiffrée à 5 millions d'euros TTC. En plus de Guingamp Habitat, quatre autres partenaires sont mobilisés : le groupe Sageo, les deux SCI propriétaires de l'ensemble et Scib immobilier (partenaire de Guingamp Habitat pour la partie privée de toutes ses opérations). L'Agence nationale de l'habitat, séduite par ce projet, a accordé une subvention de 1 250 000 €.

> La réhabilitation de l'Hôtel de la Monnaie

Sans son acquisition par la ville en 2020, ce majestueux bâtiment du XVII^e siècle aurait pu très rapidement disparaître.

En effet, les nombreux désordres repérés dans la toiture avaient considérablement fragilisé poutres et planchers qui menaçaient de s'effondrer et d'entraîner dans leur chute l'ensemble de l'immeuble.

L'étude confiée à une architecte du patrimoine a défini un programme de travaux à réaliser d'urgence. L'immeuble va ainsi être mis hors d'eau avec une intervention sur la toiture. Sont également prévus le remplacement de plusieurs poutres et le traitement de la mûre. Le montant des travaux avoisine les 400 000 €, le chantier doit commencer très rapidement et durera environ 6 mois.



La ville n'a pas encore déterminé la destination de cet immeuble à fort potentiel. Elle va s'efforcer de trouver un porteur de projet qui imaginera ensuite les aménagements intérieurs et extérieurs en lien avec la destination envisagée. La municipalité privilégiera un projet dans le domaine du tertiaire (bureaux ou siège de société) ou encore dans le domaine de l'hôtellerie-restauration, le jardin de 2000 m² situé à l'arrière offrant de belles opportunités.

L'immeuble ayant été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, tout projet sera construit en lien étroit avec l'architecte des bâtiments de France, garant du respect de l'architecture et de l'esprit du lieu.

L'Hôtel de la Monnaie bénéficie à ce jour de deux accès : l'un créé côté place du Champ au Roy grâce à l'acquisition par la ville d'un immeuble voisin situé 22 rue Notre-Dame qui permet l'accès des véhicules et l'autre, exclusivement piétonnier, situé près de la boulangerie l'Épi d'Or devenue elle aussi propriété de la ville de Guingamp. À terme, le local commercial de la boulangerie est appelé à être démoli afin de pouvoir recomposer l'entrée de l'Hôtel de la Monnaie avec une grille d'entrée et donner à voir la magnifique porte.

Une rénovation et un partenariat exemplaire

Accompagner les propriétaires privés dans leurs projets dès lors que ceux-ci concernent des biens exceptionnels est un des objectifs de la municipalité afin de favoriser la conservation et la réhabilitation du patrimoine architectural de la ville. La maison située au n° 35 rue Édouard-Ollivro (place du Centre) en est le parfait exemple avec un partenariat propriétaire / ville / fondation du patrimoine.

Cette maison achetée en 2016 par son actuel propriétaire cachait bien ses trésors.

En 2021, lorsqu'il entreprend le ravalement de la façade qui est en péril, la découverte de plusieurs éléments structurants de la façade et d'une exceptionnelle baie à arc trilobé ont imposé le changement du projet initial.



Électeur, mode d'emploi

L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril 2022
et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.



Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez désormais vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales sur : service-public.fr / particuliers / services en ligne.



À savoir : Pour voter lors de l'élection présidentielle, vous devez vous inscrire avant le 2 mars (sur service-public.fr) ou avant le 4 mars (par courrier ou en mairie). Pour voter aux élections législatives, vous devez vous inscrire avant le 4 mai (sur service-public.fr) ou avant le 6 mai (par courrier ou en mairie).

Rappelons que l'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car s'ils ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne sera pas transmise.

Les conditions pour être électeur :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection,
 - être français (un citoyen européen résidant en France peut demander à s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter aux élections municipales et européennes).
- Pour justifier de ces deux conditions, vous devrez présenter votre pièce d'identité.

Pour s'inscrire sur les listes électorales de Guingamp, vous devrez justifier :

- soit de votre domicile à Guingamp,
 - soit du paiement d'impôts locaux sur Guingamp (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière) depuis au moins 2 ans,
 - soit de votre résidence à Guingamp (effective et continue depuis au moins 6 mois) - si vous êtes hébergé chez un proche ou un ami domicilié à Guingamp, vous pourrez être inscrit à Guingamp en produisant une attestation de l'hébergeant, un justificatif de domicile à son nom et une copie de sa pièce d'identité,
 - soit de votre obligation de résider à Guingamp en tant que fonctionnaire,
 - soit de votre qualité de gérant ou associé majoritaire depuis au moins 2 ans d'une société inscrite au rôle des contributions communales de Guingamp depuis au moins 2 ans,
- Si vous êtes SDF, forain ou gens du voyage, vous pourrez être inscrit sur les listes électorales de Guingamp si vous y avez élu domicile.

Comment s'inscrire :

- **soit en ligne sur service-public.fr** rubrique papiers Citoyenneté et joindre la version numérisée de votre justificatif de domicile et de votre pièce d'identité,
- **soit en mairie :**
 - > en vous présentant vous même muni de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile,
 - > ou par l'intermédiaire d'une tierce personne qui devra se présenter munie d'un document écrit et signé attestant que vous lui confiez ce pouvoir, des justificatifs d'identité et de domicile vous concernant et du cerfa n°12669 complété,
- **soit par courrier** en faisant parvenir à la mairie de Guingamp :
 - > le formulaire cerfa n°12669 complété et la photocopie de votre justificatif d'identité et de votre justificatif de domicile.

Le jeune atteignant 18 ans (s'il a fait la démarche de recensement à l'âge de 16 ans) et la personne devenue française après 2018 seront inscrits automatiquement sur les listes électorales.

L'ensemble des électeurs recevront une nouvelle carte électorale, expédiée à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour des élections présidentielles. Si cette dernière ne vous était pas distribuée avant l'élection, vous pourrez la récupérer dans votre bureau de vote.

> Du nouveau pour les procurations

Le vote par procuration permet à tout électeur inscrit sur une liste électorale (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire).

À partir du 1^{er} janvier 2022, le mandant et le mandataire pourront être inscrits sur les listes électorales de deux communes différentes.

Comment établir une procuration :

- soit en vous rendant directement dans un commissariat ou gendarmerie de votre lieu de séjour muni de votre pièce d'identité pour remplir un formulaire imprimé.
- soit en utilisant la téléprocédure sur maprocuration.gouv.fr. Vous devrez néanmoins vous rendre à la gendarmerie ou au commissariat pour justifier de votre identité. **Attention, un mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations.**

Papiers d'identité : attention aux délais !

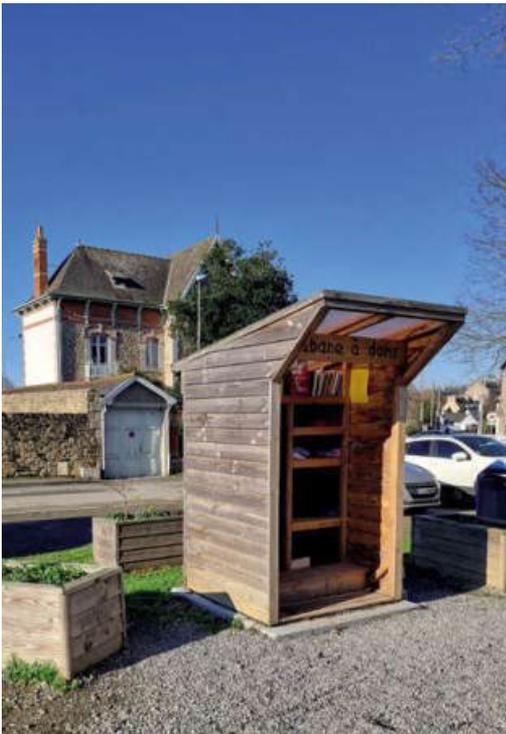


Le dépôt du dossier de demande pour une carte d'identité ou un passeport se fait exclusivement sur rendez-vous, soit en appelant la mairie, soit à partir du site internet de la ville. Le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous est actuellement de deux mois et le délai de traitement du dossier par le centre de vérification est aujourd'hui de six semaines, **soit un délai d'environ 3 mois et demi entre la prise de rendez-vous et la réception du document en mairie.**

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte ce délai dans la programmation de vos vacances. En effet, le centre de traitement des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports nous informe que les déplacements de loisirs, vacances ou déplacements à caractère familial ne pourront plus faire l'objet de demandes prioritaires.

Chronique de la Cabane à dons

La Cabane à dons est gérée (et bien gérée) par des bénévoles qui, par leur action au quotidien, font en sorte que ce lieu devienne un lieu pour tous. Ces personnes sont toutefois confrontées à quelques comportements peu respectueux et ont souhaité le faire savoir. Le Mag relaye leur message.



"La cabane à dons a bien trouvé sa place dans la vie guingampaise, y compris pour les gens de passage.

*Des liens s'y créent régulièrement et elle a été un point d'attraction important tout au long du confinement notamment. Les dépôts sont réguliers et la plupart du temps de qualité, **indispensable** pour la « 2^e » main au cœur du projet. Cependant, ne nous voilons pas la face, certaines incivilités freinent l'esprit et l'ambiance de partage d'ensemble.*

- Certains dépôts relèvent de la déchèterie, d'où la nécessité de trier avant de donner.
- Les encombrants ne sont pas autorisés puisque l'on est sur un espace public.
- La tendance à prendre en grande quantité et sans discernement, de façon régulière, provoque des remarques et des tensions sur l'utilisation faite des objets et la rumeur enfle !

Que dire des plantes qui disparaissent des jardinières (Lavande-Romarin) et tout dernièrement un splendide pied de souci en fleurs que quelqu'un a jugé bon de s'approprier ?

Pour finir, le grand mystère de la Cabane à dons est le nombre de chaussures dépareillées. Comment croire qu'en déposant 1 chaussure, on peut raisonnablement penser que c'est un don utile ? Si c'est un plaisantin, les meilleures plaisanteries sont toujours les plus courtes.

Que 2022, nous permette à tous de faire vivre la Cabane à dons, en bonne intelligence et avec le souci d'autrui.

Bonne année".

Vos nouveaux commerçants



Les PFG pompes funèbres générales ouvrent une agence place Saint Sauveur

À l'accueil, Sandrine Tachem se met à votre écoute pour vous accompagner dans les moments douloureux du deuil avant et après obsèques, pour l'organisation et le choix de cercueils, monuments et articles funéraires.

Les PFG

De 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une astreinte prend le relais 7 jours sur 7 et 24h sur 24.
02 96 43 89 27 - agence-guingamp-1@pfg.fr

Geek Factory, nouvelle enseigne guingampaise, a ouvert ses portes en décembre et connaît déjà un vif succès

Dans un décor rappelant d'anciennes fabriques industrielles, c'est une boutique vouée aux jeux de société qu'a créée le lamballais Killian Franchet. Après des études en management commercial, ce jeune homme de 23 ans a voulu partager sa passion avec les habitants de Guingamp « ville en plein essor » dit-il.

C'est un espace ludique et convivial où l'on trouve des : jeux de plateaux, jeux de cartes à collectionner, jeux de rôles et produits de la culture geek. Une centaine sont à la vente et une trentaine sont à tester dans la ludothèque. Il vous en coûtera 3 € pour l'après-midi et par personne, somme qui viendra en déduction du prix en cas d'achat. Des tournois et événements sont à venir le soir les mardis, jeudis, vendredis et samedis.



Geek Factory - 48 rue de la Trinité

Mardi, jeudi de 12h à 19h, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 19h, dimanche de 13h à 18h

02 96 37 17 20

geekfactoryguingamp

Création de commerce accompagnée par Initiative Argoat-Goëlo.

Le panier d'Hélène et Jules ouvert par Nicolas Saint Cast, 26 ans, est une épicerie fine, un salon de thé et un concept store



Ici, la quasi totalité des produits est made in Bretagne : bières, cidres, rhums Breiz île, cafés, thés, terrines de la mer (oursins) et de la terre, huile aux algues, confitures, miels, entremets glacés, desserts et gourmandises, crêpes et galettes fraîches à emporter composent un beau rayon d'épicerie fine au rez-de-chaussée. À l'étage, un salon de thé très cosy de 16 places et un espace concept store de cadeaux et souvenirs originaux. Un sans faute pour Le panier d'Hélène et Jules, de bons produits, une belle vitrine, un intérieur cocooning donnant sur deux lieux emblématiques de Guingamp, la Basilique et l'Hôtel de la Monnaie.

Le panier d'Hélène et Jules - 23 rue Notre-Dame,

du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Ouvert le dimanche à partir de Pâques.

02 96 13 71 91

Le panier d'Hélène et Jules. Aide à l'ouverture par initiative Argoat-goëlo

ALP Décorations rue du Vally se diversifie

... et voit grand en ouvrant rue Notre-Dame un showroom spécialisé dans l'aménagement intérieur : cuisines, salles de bains, verrières, dressings et rangements et tous types de livings. La conception et le suivi : planches d'ambiance, visuels 3D, liste shopping sont assurés par Cassidy, toute jeune décoratrice d'intérieur de 21 ans qui ne manque pas de talent. Alexandre Le Potier, son père, gère toute la partie technique : pose, réalisation, électricité, plomberie... Ryan, son frère, vient en complément pour la pose et la peinture.

Une pièce, un projet ? Madero prend tout en charge de A à Z.

Cassidy se dit très contente de son installation en centre ville plutôt que sur une zone commerciale.



ALP Décorations - 27 rue Notre-Dame,

du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de RDV le lundi.

06 59 66 80 64

Madero intérieur

Expressions | Meur à soñj

> Le maintien d'une offre de soin sur notre territoire est une priorité absolue. Dans notre bassin, nous constatons une sous-consommation de soins d'environ 25%. L'indice de vieillissement y est 63% supérieur à la moyenne nationale, et le taux d'accès ainsi que la densité de l'offre de médecine sont largement inférieurs aux moyennes bretonne et française.

Cela nous pousse à tirer plusieurs conclusions : le territoire est sous-doté, nous aurons un besoin grandissant de soins en proximité du fait du vieillissement de nos populations, et les besoins en santé ne sont déjà aujourd'hui, pas couverts.

À son échelle, la municipalité de Guingamp agit. Si on ne peut pallier les absences, manques et reculs des politiques de l'État et de ses agences, faute d'en avoir le droit, nous nous organisons. D'abord, pour permettre à une médecine de ville de s'installer, et de favoriser la collaboration avec les services hospitaliers. Ensuite, nous orchestrons au mieux la complémentarité entre médecine libérale et santé publique. Enfin, nous nous mobilisons massivement pour que les politiques nationales ne viennent pas imposer la double peine à nos habitants, en fermant un établissement hospitalier, une maternité et sa chirurgie reconnus, par ailleurs premier employeur de notre bassin de vie.

Nous continuerons à mobiliser, par nos actions en ville ou les réseaux d'élus, afin qu'une offre de soin juste et équitable perdure sur notre bassin de vie.

MAJORITÉ GUINGAMP, Guingamp Avance - EN HENT !

> Dans le cadre du passage aux 1607 heures annuelles les agents de la Ville de Guingamp sont amenés à travailler 60h de plus depuis le premier janvier, ils indiquent ne pas s'opposer à l'augmentation du temps de travail. Une partie des personnels de la ville a fait grève et manifesté à plusieurs reprises en décembre et janvier. Ils et elles souhaitent dans le cadre du passage aux 1607 heures une augmentation de 50 euros par mois. 80 % des agents ont signé cette demande. Lors du débat d'orientation budgétaire en 2021, la représentante de la droite, avait délivré à la majorité municipale un satisfecit pour la gestion de la masse salariale et pour ma part j'avais fait part de mon souhait de partager auprès des agents de la ville qui assurent au quotidien le service public municipal, une part de l'excédent budgétaire afin de partager équitablement les richesses.

Récemment j'ai voté en raison de la non satisfaction de leurs revendications contre la délibération actant le passage aux 1607 heures. Et j'ai manifesté à leurs côtés lors des débrayages. Et ce conformément à mon engagement de campagne électorale d'être le cheval de Troie des mouvements sociaux dans le conseil municipal.

À l'heure où la question du pouvoir d'achat préoccupe légitimement, salariés du privé et du public, les familles, les privés d'emploi et retraités je réaffirme ici mon engagement aux côtés des personnels de la ville en mouvement pour l'obtention de ces revendications. N'attendons pas que le gouvernement augmente le point d'indice des fonctionnaires. Il n'est pas trop tard pour entamer des négociations avec les agents qui contribuent par leur travail dans le cadre du service public à la qualité de vie dans notre ville. C'est mon souhait pour ce début d'année. Bloavezh mat d'an holl !

GAEL ROBLIN, KUMUN GWENGAMP - GUINGAMP EN COMMUN

> Le château des Salles, une épine dans le pied de Monsieur le Maire... qui, il y a 7 ans, étourdi par un projet économique potentiellement créateur d'emplois, a fait confiance à trois investisseurs privés. Ces derniers ont acquis cet ensemble patrimonial remarquable ainsi que son parc arboré de 8 hectares pour la somme de 320 000 euros - bien en deçà de la valeur estimée - pour disaient-ils y installer une école de pâtisserie, un espace de réception attenant au château et y construire des cottages pour seniors aisés dans ce parc rendu constructible après révision du plan local d'urbanisme. Belle plus-value pour les acquéreurs !

Or, depuis la vente par la commune de ce bien cher aux Guingampais, rien n'a été entrepris : l'école de pâtisserie est passée à la trappe, aucun chantier de rénovation n'a démarré pour sauver le château de la ruine et les murs d'enceinte s'écroulent tout au long de l'allée du Marquis. Et de plus un des trois investisseurs s'est retiré de l'affaire !

Monsieur le Maire a certes saisi la justice et sollicité une expertise sur l'état du bâtiment. Mais comment se sortir de cette impasse puisque la ville n'est plus propriétaire du site ?

Que cet échec cuisant donne à réfléchir pour des projets du même ordre comme l'Hôtel de la Monnaie, encore propriété de la ville. Il est en voie de restauration, mais son usage et son futur occupant restent à définir. Bonne année à tous.

LISTE GUINGAMP MA VILLE

Infos diverses | Keloù a bep seurt

La Fondation Bon Sauveur recherche de nouveaux candidats pour son forum citoyen

Dans le cadre de l'élaboration de son futur projet 2022-2026, la Fondation Bon Sauveur de Bégard souhaite renouveler son Forum Citoyen en accueillant de nouveaux membres pour renforcer cette démarche participative et citoyenne au sein du territoire.

Créé début 2017, les membres du Forum Citoyen se réunissent quatre à cinq fois par an pour échanger et formuler des recommandations sur diverses thématiques (accueil dans l'établissement, parcours et prise en charge des patients, accompagnement des résidents, droits des usagers, communication...). Ces recommandations intègrent le Projet des Usagers de la Fondation.

Toute personne intéressée peut s'inscrire sur le formulaire de candidature sur le site internet

www.fondationbonsauveur.fr

La Croix-Rouge vient à la rencontre des habitants du 24 janvier au 19 février



La Croix-Rouge française lance une campagne de sensibilisation auprès du grand public. Les équipes de l'association viendront à la porte des habitants pour leur présenter les actions menées avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

De 10h à 20h, du lundi au vendredi et le samedi jusqu'à 18h, les équipes, parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge passeront en porte à porte au domicile des Guingampais. Ces visites ne feront en aucun cas l'objet d'une collecte en chèque ou en espèce, il s'agit de recueillir l'engagement de dons réguliers avec des prélèvements automatiques mensuels.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE LANCE UNE OPÉRATION DE PORTE-À-PORTE DANS VOTRE VILLE

DEVENEZ DONATEUR RÉGULIER POUR LA CROIX-ROUGE

- > Nos ambassadeurs se rendent à la porte des habitants
- > Ils sont identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge
- > Nos ambassadeurs présentent nos différentes activités
- > Ils proposent de devenir donateur
- > Les ambassadeurs ne demanderont jamais de don en espèces ou par chèque

Nos ambassadeurs respectent la distanciation sociale
Ils disposent d'équipement de protection et d'hygiène

RETROUVEZ NOUS SUR:
<https://soutenir.croix-rouge.fr/face-a-face>

croix-rouge française
IMPULSION DES VIEUX AVEC LE SOUTIEN DE NOUS

Car les donateurs réguliers sont indispensables à la bonne marche de l'association, ils assurent des ressources pérennes permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programmes de développement sur le long terme.

Les équipes veilleront tout particulièrement au respect des gestes barrières et n'entreront pas chez les habitants.

Vous ne souhaitez plus recevoir de publicité dans votre boîte aux lettres ? Apposez l'autocollant « **stop pub** »



En moyenne, chaque ménage français voit sa boîte aux lettres inondée de près de 30 kilos de publicités par an, cela représente plus de 800 000 tonnes de papier. Gâchis écologique pour certains (ces publicités représentent 25 % du papier consommé en France), perte de temps pour d'autres, le volume de publicités pourrait être réduit.

En apposant l'autocollant « stop pub » sur votre boîte aux lettres, vous pouvez limiter la production de déchets issus de ces imprimés. Cet autocollant mentionne le souhait de continuer à recevoir l'information des collectivités territoriales. Vous pouvez retirer l'autocollant « Stop Pub » en mairie ou au siège de l'agglomération.

i

Guingamp Paimpol Agglomération : déménagement provisoire des Services Accueil et Ressources Humaines



Guingamp Paimpol Agglomération va engager d'importants travaux dans son siège afin d'y créer la salle des assemblées dans les locaux de l'ancienne chapelle des Ursulines. Ces travaux vont entraîner le déménagement provisoire des Services Accueil et Ressources Humaines.

Le Service Accueil de l'agglomération va ainsi être installé à compter de la mi-février au rez-de-chaussée du centre socio-administratif près de l'hôtel de ville, le Service Ressources Humaines sera installé au 1^{er} étage de l'Hôtel de ville.

Don du sang

La collecte pour le don du sang vient d'avoir lieu les 18 et 19 janvier. Notez dès à présent les prochaines dates de collecte qui se dérouleront à l'Espace Sportif de la Madeleine.

À noter qu'à compter du 16 mars prochain, le don du sang sera ouvert aux homosexuels sans conditions. Cette décision s'inscrit dans le prolongement de la loi de bioéthique ; l'orientation sexuelle des donateurs ne sera plus mentionnée dans les questionnaires.

**Les 7 et 8 mars et les 26 et 27 avril 2022
à l'espace sportif de la Madeleine**





Philippe LE GOFF, Maer,
ha Kuzul-kêr Gwengamp
a het bloavezh mat deoc'h

2022



« Par la jeunesse vient la promesse d'un avenir meilleur » Joseph Joffo